

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 22 (1925)
Heft: 12

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Pour tout ce qui concerne le Journal, la Bibliothèque et la Caisse de la Société, s'adresser à M. SCHUMACHER à Daillens (Vaud).

—— Compte de chèques et virements II. 1480. ——

Secrétariat :
Dr ROTSCHY,
Cartigny (Genève).

Présidence :
A. MAYOR, juge,
Novalles.

Assurances :
L. FORESTIER,
Founex.

Le *Bulletin* est mensuel ; l'abonnement se paie à l'avance et pour une année, par Fr. 6.—, à verser au compte de chèques II. 1480, pour les abonnés domiciliés en Suisse ; par Fr. 7.— pour les *Etrangers* (valeur suisse). Par l'intermédiaire des sections de la Société romande, on reçoit le *Bulletin* à prix réduit, avec, en plus, les avantages gratuits suivants : Assurances, Bibliothèque, Conférences, Renseignements, etc.

Pour les **annonces** s'adresser exclusivement à :

Monsieur Charles THIÉBAUD, Corcelles (Neuchâtel). Téléph. 79.

VINGT-DEUXIÈME ANNÉE

N° 12.

DÉCEMBRE 1925

SOMMAIRE — Administration. — Collection de la Revue internationale. — Exposition. — A propos de l'exposition d'apiculture et de sériculture à Berne, par le Dr JORDI. — Concours de ruchers dans le Jura Bernois (suite et fin), par L. FORESTIER. — Lettre ouverte à M. Alin Caillas, par Ed. FANKHAUSER. — La larve du pou des abeilles, par M. O. MORGENTHAUER et E. ELSE. — Echos de partout, par J. MAGNENAT. — Les enseignements de 1925, par E. FARRON. — Dentiers métalliques, par Marc COURVOISIER et François SAVARY. — Nourrisseur-cadre, par CACHOT Jos. — Flore mellifère d'automne. Verges d'or, par Louis ROUSSY. — A quatre, par H. Berger. — Nouvelles des sections. — Nouvelles des ruchers. — Livres à prix réduits. — Agenda apicole pour 1926. — Dons reçus.

ADMINISTRATION

Pour la bonne distribution du *Bulletin*, il est indispensable que MM. les caissiers des sections envoient leur liste de membres *avant le 10 décembre*, afin de permettre à l'administrateur de donner la liste d'adresses à l'imprimerie. Nous nous déchargeons de toute responsabilité vis-à-vis des sections qui n'auraient pas envoyé la dite

liste à temps. A la date du 25 novembre, plusieurs sections étaient déjà en ordre, l'une d'elles (Basse-Broye) avait même envoyé liste et cotisations à la date du 16 novembre.

COLLECTION DE LA REVUE INTERNATIONALE

Nous remercions ici ceux de nos abonnés qui ont bien voulu répondre à notre appel paru dans le numéro d'octobre. Nous recevions volontiers encore des offres de collections de la *Revue internationale*, surtout des premières années. Un de nos correspondants aimerait avoir des numéros même dépareillés des années 1879, 1880, ainsi que des années 1881 à 1885 inclusivement. Prière de s'annoncer, en indiquant le prix demandé à l'administrateur, à Daillens.

EXPOSITION

Les apiculteurs qui pourraient donner des renseignements au sujet de la grande ruche pépinière exposée à Berne et égarée lors de sa réexpédition, sont priés de bien vouloir en informer le soussigné.

J. Piot, à Pailly.

A PROPOS DE L'EXPOSITION D'APICULTURE ET DE SÉRICULTURE A BERNE

Qu'on nous permette de présenter aujourd'hui, au moment où tout le monde se souvient encore avec plaisir de l'exposition si belle et si réussie de Berne, une proposition pour une prochaine exposition suisse.

En examinant la liste officielle des primes nous avons trouvé certaines notes se rapportant à d'autres groupes, dont les apiculteurs suisses devraient prendre connaissance. Nous avons vu qu'au groupe de l'horticulture le « schweiz. Handelsgärtnerverband » avait offert une médaille d'honneur ; l'association syndicale des horticulteurs de la Suisse romande, un objet d'art. Au groupe de l'industrie laitière il est mentionné : médailles d'argent de la Société suisse d'industrie laitière. Dans plusieurs autres groupes il en est de même.

La Société romande d'apiculture, la « Società Ticinese di Apicoltura » et le « Verein deutschschweizerischer Bienenfreunde » ne pourraient-ils pas offrir également des prix d'honneur qui seraient remis

aux exposants les plus méritants avec la prime officielle ? Les frais occasionnés par la création de ce prix seraient supportés par nos trois associations apicoles proportionnellement au nombre de leurs membres. Cette mesure ne faciliterait certes pas le travail déjà si difficile du jury, mais elle formerait un lien nouveau entre les apiculteurs de toute la Suisse, et c'est cette union qui nous tient au cœur.

Dr Jordi,

Président du groupe XIII de l'Exposition de Berne.

**RAPPORT SUR LE
CONCOURS DES RUCHERS DANS LE JURA BERNOIS
du 13 au 18 juillet 1924.**

(SUITE ET FIN)

* * *

M. Auroy, à Orvin, a débuté en 1904, mais qu'il nous permette de lui dire qu'il n'a pas progressé en raison de ses 20 années de pratique. Les ruches sont logées partie dans un pavillon adapté pour l'usage et partie en plein air. Les 21 colonies habitent des ruches D.-B. Ces ruches, fabriquées par l'apiculteur, laissent un peu à désirer comme fini et comme exactitude. Les ruchées présentent beaucoup de différence entre elles, ici, elles sont fortes avec des vivres en suffisance, là, elles sont médiocres et presque aux prises avec la famine ; ailleurs, une colonie minuscule dispose d'un espace beaucoup trop grand, qu'elle ne peut réchauffer, ou encore, ce sont des rayons qui ne sont pas en place. Il est regrettable pour la bonne marche du rucher que M. Auroy ait une préférence si marquée pour les reines étrangères, qu'on ne peut se procurer qu'à grands frais et qui, la plupart du temps, ne répondent pas à ce qu'on en attend, dont la descendance ne vaut souvent pas celle des reines du pays. Les piqures dont nous sommes largement gratifiés proviennent en partie de cette descendance et parce que aussi les abeilles sont dérangées un peu brusquement. Quelques-unes de ces ruches gagneraient à être plus propres. Des notes sont prises pour chaque colonie, mais il n'y a pas de comptabilité. La récolte touche à sa fin, le miel, un peu foncé, est excellent et parfumé ; une provision de cire assez bien épurée nous est présentée. En somme, nous constatons que la contrée est bonne et nous pensons qu'avec un peu plus de soins éclairés et de minutie, le rendement de ce rucher pourrait être bien meilleur.

Nous ignorons à quel travail M. Auroy demande son pain quotidien ; mais si ses occupations sont absorbantes, il serait préférable de réduire le nombre des ruches et de mieux soigner le reste. Il lui est donné :

Populations	7	Habitations	6	Miel	10
Bâtisses	8	Propreté	7	Cire	9
Reines, couvain	8	Matériel	7	Notes et compt.	7
Provisions	8	Connaiss. et prat.	6	Ensemble	7

Total : 90 points. Diplôme.

* * *

M. Maire, également à Orvin, a débuté en 1917 avec une colonie ; son installation compte actuellement 10 D.-B. isolées. A ce collègue aussi, nous voudrions pouvoir prodiguer les conseils avec la certitude de les voir suivre, car la bonne volonté et le désir de bien faire ne peuvent mener à bien qu'en étudiant les entreprises et les méthodes de ceux qui font mieux. Les ruches sont généralement peuplées, les bâtisses belles, les reines fécondes et les provisions abondantes. Quelques colonies ont plus de place qu'il ne leur en faut, étant donnée la faiblesse où elles se trouvent. Le matériel se réduit au strict nécessaire. Aucune note n'est prise au rucher et la comptabilité a le même sort. Bon miel, quelques pains d'assez belle cire. M. Maire a tout pour devenir un bon apiculteur, il opère avec douceur, mais il lui manque encore bien des connaissances. Reconnaissant le côté faible de son rucher et le bien fondé de nos remarques, il en tiendra certainement compte. Nous estimons cette installation par :

Populations	9	Habitations	8	Miel	10
Bâtisses	8	Propreté	8	Cire	8
Reines, couvain	9	Matériel	7	Notes et compt.	5
Provisions	10	Connaiss. et prat.	9	Ensemble	7

Total : 98 points. Médaille de bronze.

L. Forestier, à Founex.

LETTRE OUVERTE A M. ALIN CAILLAS

ou

Protestation de la Section des Alpes.

Les travaux, inventions et découvertes des savants ont incontestablement rendu de grands, d'immenses services à l'humanité. Chacun en est absolument convaincu. Pourtant, ces mêmes travaux bienfaisants, ces connaissances nouvelles une fois entrés dans la pratique et les mœurs développèrent aussi leurs mauvais côtés et se révélèrent à l'usage d'une malfaisance terrible. Comment donc ? Mais oui. Sans

remonter jusqu'à Rousseau, Jean et Jacques, qui, dans un discours célèbre et couronné, démontra que le progrès des sciences et des arts avait toujours été nuisible aux mœurs, rien n'est plus aisé que de prouver les effets déplorables, les méfaits inattendus, troublants, déconcertants et imprévus de leurs auteurs de presque toutes les découvertes de la science.

Nous n'en voulons citer qu'un cas, mais combien typique : le chloroforme. Que de souffrances n'a-t-il pas soulagées et même supprimées ! Que de vies humaines précieuses et chères n'a-t-il pas permis de conserver ! Ah ! le bienfaisant chloroforme ! Mais hélas ! Que de vols aussi, avec ou sans effractions ! opérés sans douleur aucune, grâce à son pouvoir magnifique par des filous, artistes dans cet art délicat.

Vous revenez à la vie, c'est entendu, mais complètement dévalisé. Alors imprécations : Abominable chloroforme ! Et la morphine et la cocaïne donc ? Et les cyniques, les affreux gaz asphyxiants, lacrymogènes, sternutatoires de la guerre ? Les bons savants n'avaient certes pas prévu cet emploi de leurs inventions. Mises entre des mains canailles, criminelles ou simplement maladroites, ces découvertes se retournent contre les hommes et leur font finalement autant si ce n'est plus de mal que de bien. Mais il y a plus et mieux encore. Vous n'êtes pas tous les jours assaillis par des malfaiteurs ; heureusement ! Vous pouvez vivre une très longue vie sans être jamais chloroformé et silencieusement dépouillé. Mais vous pouvez être tous les jours trompés. Et nous le sommes. Oui, les travaux désintéressés des plus purs savants sont tout ce qu'il y a de plus funestes à *la vertu*, la simple vertu, en ce qu'ils fournissent des moyens très sûrs à tous les fraudeurs, falsificateurs et autres faux-monnayeurs. Quel affligeant contraste ! La pensée haute et belle est ravalée en ses applications. Grandeur et misère de l'homme !

Or, Monsieur Caillas, et c'est là que j'en veux venir, si vous avez eu la patience de me lire jusqu'ici, votre dernière étude « Les miels industriels » va prendre une place honorable dans cette dernière catégorie.

Tenez-vous donc pour assuré que je vous considère comme un vrai savant, sans cela je ne prendrais pas la peine de vous lire, ni surtout, celle de vous écrire. Mais vous dites : « Ces miels (Haïti, Cuba, etc.) ont été injustement décriés » ; vous traitez de légende, l'opinion très répandue (et pour cause !) que « ces miels étaient impurs, grossiers, peu soignés et mal extraits ». (Hélas ! il est très vrai ce mensonge-là) ; tout en reconnaissant qu'il y a dix ans on les pouvait comparer aux

derniers de nos miels, ils sont aujourd'hui « en si grand progrès » que « beaucoup des nôtres leur sont très nettement inférieurs » ; plus loin, vous affirmez qu'ils font « d'excellents miels de table » et « peuvent *corriger* quelques-uns de nos miels de deuxième qualité », en particulier « améliorer l'arome et la saveur des miels de sainfoin trop blancs ou trop peu aromatiques ». — Donc « *les mélanges sont licites* au même titre que les « coupages » des vins ».

Ça n'a l'air de rien, n'est-ce pas ? et personne ne doute que M. Caillas soit de bonne foi. Mais, outre qu'elles font aux dits miels une réclame gratuite dont ils n'ont malheureusement pas besoin, ces simples lignes vont déclancher une véritable offensive chez les brocanteurs de tout poil. Souffrez, M. Caillas, une petite comparaison : Je me suis laissé dire qu'à Paris (est-ce vrai ?), centre des routes commerciales, les bons vins de France se ressemblaient tous comme des frères. Le Beaujolais se boit comme Bordelais et vice-versa. Cela parce que, dans les officines des grands marchands de vin de la capitale, les tonneaux passaient les uns dans les autres jusqu'à ce qu'on n'y reconnaisse plus rien. Les malheureux Parisiens qui désiraient connaître la saveur vraie du Sauternes ou du Graves étaient obligés de s'adresser avec circonspection au pays d'origine.

Cela serait déplorable, n'est-ce pas, M. Caillas ? Eh bien ! vos conseils vont produire le même résultat pour le miel. L'appât du gain est si vif, la tentation si forte et les scrupules se défendent si mal chez tant de gens qu'on ne va pas tarder à en constater les effets et ceux qui feront les dits mélanges se targueront de votre autorité, M. Caillas. Le miel du commerce sera bientôt un de ces produits hybrides avec tant pour cent d'eau, de sucres réducteurs, de saccharose, de gommes et dextrines, etc., quelque chose d'analogue à ces produits de droguerie dont la composition chimique est fixée par un codex. On cite déjà des marchands de vin dont la marque de choix a un goût invariable quelles que soient les années. Ce n'est pas ce que vous aurez voulu et rêvé, M. Caillas, mais ce sera ainsi. Ce sera ainsi si nous, apiculteurs, nous ne luttons pas par tous les moyens honnêtes pour faire connaître nos miels dans toute leur pureté. Gardons-nous comme du feu de suivre les conseils de M. Caillas et de devenir des industriels. Protégeons sans défaillance l'authenticité et la variabilité de nos miels. N'y changeons rien, n'y ajoutons rien. Gardons nos miels de sainfoin, s'il y en a encore, tels que la nature nous les fournit. Il y va de l'avenir de notre apiculture. Le jour où nous aurons perdu la confiance du public, ce sera trop tard pour réagir. Que tous nos efforts tendent à la mériter. Dénon-

çons sans pitié les fraudeurs et c'est pourquoi M. Caillas, la Section des Alpes, dans son assemblée de Montreux le 1^{er} novembre 1925, m'a chargé de protester contre vos écrits parce qu'ils ébranlent cette indispensable confiance et rendent plus dure la tâche des vrais apiculteurs.

Ed. Fankhauser, secrétaire.

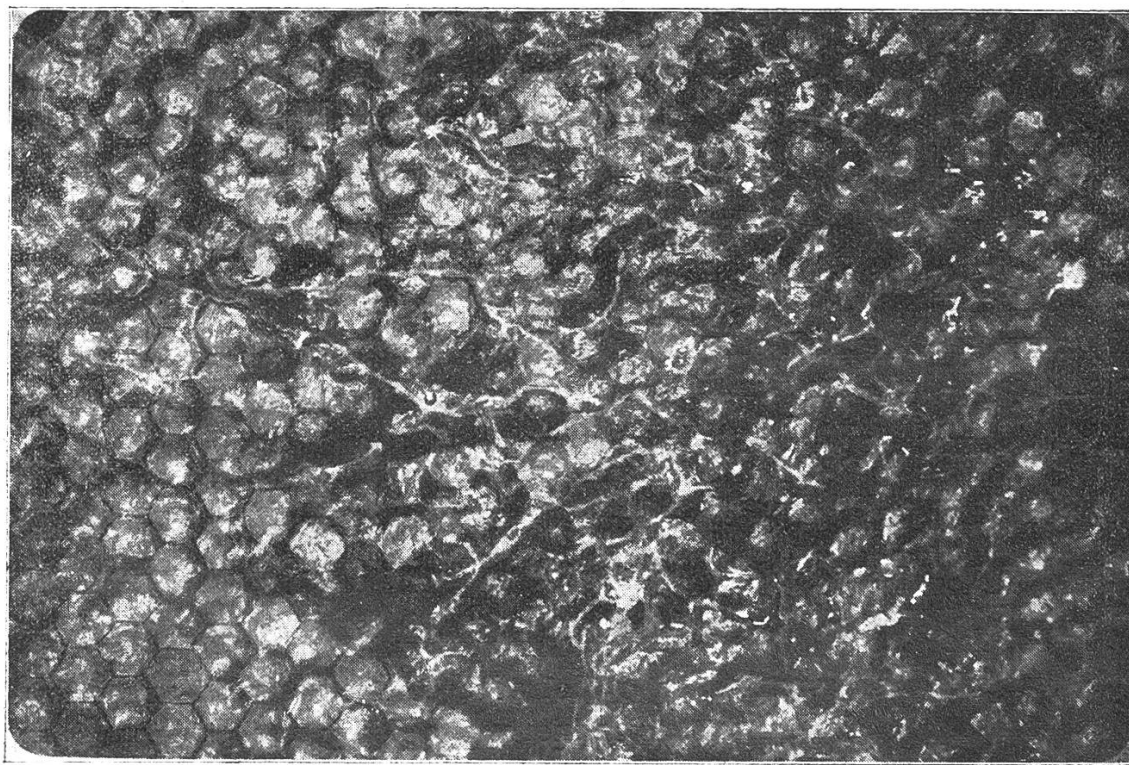
LA LARVE DU POU DES ABEILLES (*Branla Cœca*).

par M. O. Morgenthaler et E. Elser.

(*Institut bactériologique du Liebefeld, Berne.*

Directeur Prof. Dr Burri.)

La colonie n° 8 du rucher de notre institut souffrait le printemps dernier fortement de phtisie et présentait en même temps, ce qui n'est pas rare dans les colonies atteintes de noséma, de nombreux poux. Alors que vers l'automne l'infection par le noséma disparaissait et que la colonie se renforçait à vue d'œil, l'invasion par les poux



ne diminuait pas. Lors d'une revision le 29 octobre, nous remarquâmes sur les cadres médians un drôle de laçis formé par des lignes circulant dans les opercules des alvéoles mellifères et dont la photographie ci-dessus (fig. 1) donne une idée. Tout permettait de supposer

qu'il s'agissait des galeries faites par la larve du pou des abeilles comme les avait décrites *Amhart* et l'examen microscopique confirma cette supposition.

Si on détache les opercules et qu'on les place dans l'eau pour en éloigner le miel, on remarque à leur face intérieure des canalicules de $\frac{1}{2}$ millimètres de diamètre qui correspondent dans leur parcours aux lignes visibles extérieurement et déjà mentionnées. Au niveau des canalicules l'opercule est amincie ; il semble qu'elle a été rongée à cet endroit et que la matière a été employée à la construction des canalicules. Effectivement, ces canalicules de même que l'opercule sont composés de cire qui se dissout complètement dans l'éther de pétrole. Ce n'est qu'occasionnellement qu'on retrouve dans le voisinage du nid où furent primitivement pondus les œufs des débris du cocon également utilisés dans l'opercule à la construction des galeries.

Dans ces galeries nous trouvâmes de nombreuses larves vivantes de pou, mesurant de 1 à 2 millimètres et rappelant beaucoup les larves de mouches. On les aperçoit le plus aisément en plaçant l'opercule sous le champ du microscope et en y versant un peu de xylol. L'opercule et les galeries deviennent transparentes et se dissolvent lentement. L'exemplaire reproduit mesure en réalité 1 millimètre de long (fig. 2) et en le trempant dans l'acide lactique légère-

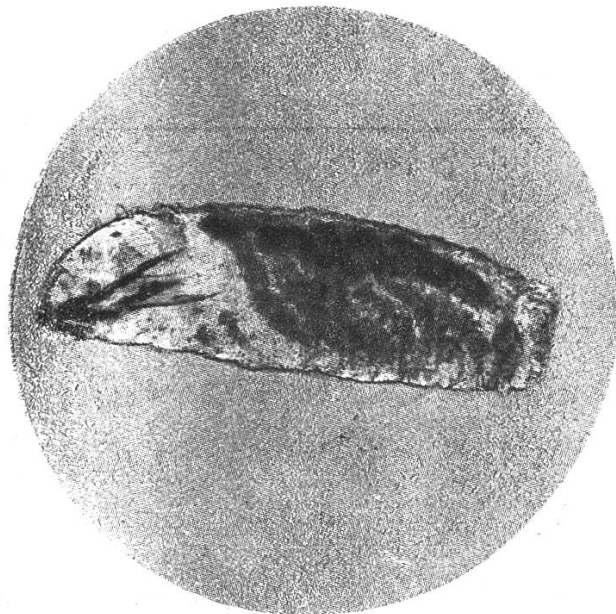


Fig. 2.

ment chauffé nous l'avons rendu transparent, si bien qu'on aperçoit à l'extrémité pointue antérieure, le squelette sombre et chitineux de la bouche et de l'œsophage. La comparaison de nos animaux ainsi que des débris de membranes ovulaires avec les descriptions citées plus loin dans la littérature ne laisse aucun doute qu'il s'agisse des larves du pou des abeilles qui appartient malgré sa forme curieuse à la catégorie des mouches (diptères). Ceci implique que ces larves se nourrissent de miel, dans notre cas, de miel composé de sirop de sucre, étant donné que pendant presque tout le printemps et tout l'été nous avons dû nourrir la colonie n° 8. L'analyse chimique de la nour-

riture contenue dans les alvéoles recouvertes par les opercules atteintes démontra, le 30 octobre, la présence de 58,01 % de sucre investi et de 17,46 % de sucre de canne, alors que du miel pur ne doit contenir tout au plus que 10 % de sucre de canne. On trouva également 6;18 % de dextrine qui n'était naturellement pas contenue dans le sirop de sucre, ce qui permettrait d'admettre que, malgré tout, les abeilles ont encore pu récolter passablement de nectar. Toutefois les méthodes employées jusqu'à ce moment pour déceler la dextrine dans le miel demandent à être encore très améliorées (voir Elser, Annuaire agricole de la Suisse, volume 39, 1925), si bien que nous renonçons pour le moment à exprimer des opinions sur le pourcentage anormalement élevé de la dextrine dans notre nourriture d'hiver.

En Afrique du Sud, *S.-H. Skaike* a établi une autre manière de vivre de la larve du pou des abeilles. Il trouva, dans une colonie orpheline, les nymphes dans les cellules contenant du couvain, et là les nymphes se nourrissaient de bouillie à côté et sur les larves de bourdons. Il est possible que la larve de notre pou vive également aux dépens de la bouillie aussi longtemps qu'il y a du couvain et ne gagne le dessous des opercules que lorsqu'il n'y a plus de couvain (la colonie 8 n'en possédait plus le 29 octobre). Ceci nous expliquerait pourquoi cet animalcule a échappé jusqu'à ce jour à l'attention de nos apiculteurs, car par rapport au couvain de l'abeille, les minuscules nymphes de cette mouche ne sont naturellement que difficilement visibles, et plus tard, alors qu'il n'y a plus de couvain, on ne fait généralement plus de revisions sérieuses.

Il est possible qu'on réussisse à poursuivre le développement du pou des abeilles à partir de l'œuf jusqu'à l'insecte parfait par la culture artificielle et d'apprendre quel est au fond le rôle que joue cet hôte dans la ruche.

C'est à l'apiculteur autrichien *Ludwig Amhart* que revient le mérite d'avoir découvert la larve dans les cellules mellifères et il en parle dans le *Binenvater* de Vienne, de juin 1923 et dans la *Zoologischen Anzeiger*, volume 56, 1923. Sa découverte fut confirmée par *E.-F. Philipps* dans un cas provenant des Etats-Unis d'Amérique où le pou des abeilles semble être remarquablement rare (U. S. Dep. of Agriculture, Dep. Circular 334, février 1925).

Nous n'avons pas connaissance d'autres observations au sujet de ces galeries creusées par les larves. Déjà en 1921 *S.-H. Kaike* avait trouvé ces larves sur du couvain d'abeilles et les avait exactement décrites et dessinées. (Transactions Royal Society. South Africa. Volume X, 1^{re} partie.)

Un compte rendu de ce travail a été publié par Adrienne Köhler dans notre *Bulletin* de novembre 1922.

Tous ces ouvrages sont à la disposition des intéressés dans notre Bibliothèque et nous ne voulons pas terminer sans remercier vivement notre collègue le *Dr W. Staub* à qui nous devons les photographies publiées.

Le traducteur : *Dr E. R.*

ECHOS DE PARTOUT

Un hommage mérité.

M. C.-P. Dadant vient d'être nommé membre d'honneur de la Société centrale d'apiculture de France. Cette société, fondée en 1856, a son siège à Paris ; son journal l'*Apiculteur* est le plus ancien journal apicole du monde entier. Le *Bulletin* présente à M. Dadant ses sincères félicitations pour l'hommage mérité qui lui est fait.

Ouvrières pondeuses.

Le rédacteur de l'*American Bee Journal*, répondant à une question, dit qu'il n'a jamais éprouvé d'échec en introduisant une reine dans une colonie à ouvrières pondeuses, parce qu'il a toujours donné à de telles colonies une reine destinée à être supprimée, prise dans une ruche voisine. Cette reine en pleine ponte risque moins d'être mal accueillie qu'une autre reçue par la poste ou confinée depuis un certain temps, et ayant par conséquent cessé de pondre.

Chez nos Confédérés.

L'assemblée des délégués de la Société suisse des amis des abeilles du 14 septembre dernier a pris une décision qui doit être signalée. Sur la proposition de M. Beetschen, inspecteur des écoles à Thoune, appuyée par le *Dr Morgenthaler*, elle a décidé la création d'une commission composée de spécialistes pour combattre la maladie du noséma. M. Morgenthaler a dit à cette occasion que le Liebefeld est débordé ; cet établissement n'a pas eu moins de 4000 envois à examiner en 1925.

Les délégués ont de même voté une contribution de 10 centimes par colonie pour la lutte contre la loque, et une autre de 5 centimes pour la lutte contre la maladie du noséma.

Dommages causés par les pics.

Dans le courant de l'hiver dernier, un apiculteur anglais remarqua que les entrées de certaines de ses ruches avaient été endommagées ;

des fragments de bois gisaient sur les planchettes et sur le sol. Attribuant ces dégâts aux souris, il fixa à ses ruches des bandes de métal. Quelque temps après, beaucoup de ruches avaient leur paroi antérieure perforée. Il compta environ 250 trous sur une centaine de ruches. Ces trous, d'un diamètre de 10 à 18 millimètres, étaient l'œuvre de piverts. L'apiculteur surprit cinq de ces oiseaux introduisant, par les orifices qu'ils avaient pratiqués, leur langue mesurant, comme on le sait, dix à douze centimètres. La ressortaient-ils engluée de miel ou chargée d'abeilles ? On ne sait, car l'apiculteur négligea malheureusement d'examiner l'estomac de ceux qu'il tua. Mais le résultat de leur travail fut constaté au printemps : plusieurs ruches orphelines, consommation excessive, dysenterie, mortalité.

A propos de la Rassenzucht.

Les apiculteurs de langue allemande ont tenu leur assemblée de 1925 à Vienne. Ce congrès est toujours très important, car il réunit, non seulement les apiculteurs allemands, autrichiens, suisses, etc., mais encore les savants qui, dans ces mêmes pays, s'occupent des questions apicoles. Les travaux qui y sont présentés ne sont pas de simples compilations, mais des œuvres de valeur cherchant à résoudre les problèmes les plus ardues en rapport avec l'apiculture. Parmi ceux qui ont été présentés à Vienne, celui de M. Egon Rotter, concernant l'intervention de l'homme dans l'amélioration des espèces, particulièrement de l'abeille, mériterait d'être mis sous les yeux des lecteurs du *Bulletin*. Malheureusement ce travail est fort long ; de plus, les droits de reproduction et de traduction sont réservés. Nous pensons cependant pouvoir en extraire ce qui se rapporte spécialement à la Rassenzucht, afin de montrer comment les opinions diffèrent à ce sujet.

M. Rotter pense que les stations d'isolation, et par conséquent aussi les stations de fécondations, doivent être éloignées de tout rucher : 4 km. en montagne, 6 km. en plaine. Nous constatons que cette condition est très difficile à remplir dans notre pays.

Le conférencier dit ailleurs que la consanguinité, qu'il distingue de l'insecte, peut donner de bons résultats lorsqu'elle est appliquée avec prudence ; mais lorsqu'elle devient systématique, comme c'est le cas dans la Suisse allemande où, depuis plus de vingt ans, tous les reproducteurs sont choisis parmi les Nigra ou les rameaux qui en proviennent, la consanguinité est nuisible. La résistance aux maladies serait considérablement amoindrie par cette pratique, et il pense que les sélectionneurs suisses allemands s'apercevront bientôt

de la chose. Remarquons en passant que cette opinion est en contradiction flagrante avec celle de nos Confédérés qui pensent agir prudemment en évitant tout apport de sang étranger.

M. Rotter cite la Suisse en exemple en ce qui concerne l'organisation et l'arrangement des stations de fécondation ; mais il ajoute que cette organisation est malheureusement orientée dans une direction où tout travail créateur est impossible.

Sans aucun doute, nos amis de la Suisse allemande répondront à ces critiques : ils sont de taille à le faire. Pour notre part, nous croyons que M. Rotter est dans l'erreur, par exemple lorsqu'il dit que les Suisses sélectionnent pour la couleur et que l'élevage en vue de la couleur exclut l'amélioration de qualités plus importantes, ce qui est vrai. En réalité, les Suisses allemands ne sélectionnent pas pour la couleur, celle-ci n'étant pour eux qu'un signe de pureté de la race, comme le manteau de nos races bovines par exemple.

Mort de Isaac Hopkins.

Isaac Hopkins, le père de l'apiculture en Australie comme on l'appelait, est mort en juillet à l'âge de 88 ans. C'est lui qui introduisit la ruche à cadres mobiles en Nouvelle-Zélande ; il fut aussi le premier importateur d'abeilles italiennes dans ce pays, et c'est à lui que nos collègues des antipodes doivent la loi qui leur permet de lutter contre la loque.

J. Magnenat.

LES ENSEIGNEMENTS DE 1925

Les années se suivent et ne se ressemblent pas. C'est heureux d'ailleurs, puisque l'homme est ainsi fait qu'il lui faut dans sa vie de la diversité. Ne sait-on pas que : « L'ennemi naquit un jour de l'uniformité ? »

En fait de variété, les saisons nous servent à souhait. Que d'imprévu dans les dispensations de leurs bienfaits, et, hélas ! de leurs méfaits ! Chaque année apporte ainsi ses expériences nouvelles et ses enseignements inédits. Celui qui, durant trente ou quarante années de pratique, tiendrait un journal détaillé de toutes ses observations et de ses expériences, aurait pour sûr écrit à la fin de sa vie un ouvrage intéressant et utile. Avis aux débutants, qui ont peut-être devant eux un demi-siècle de pratique, à moins que notre monde détraqué ne finisse auparavant dans le chaos, d'où il est sorti. Mais non ! s'il devait en être ainsi, la Providence ne serait pas assez bar-

bare pour nous laisser ce qu'il y a de plus lumineux dans la vie : l'espérance.

L'année 1925 nous a donc appris quelque chose. On se souvient qu'elle s'est fait introduire par un hiver presque trop confortable, doux et ensoleillé, sans neige, un hiver comme nous les aimons, nous qui n'avons plus vingt ans. Mais ce bel hiver — je parle surtout de la première moitié, car ensuite il a eu de sérieux accès de mauvaise humeur — ce bel hiver risquait d'être néfaste à nos abeilles. Au lieu du calme qu'on a toujours proclamé nécessaire, elles faisaient en novembre et décembre, leurs petites sorties journalières, allaient une ou deux heures s'ébattre au bon soleil, puis rentraient pour le goûter et s'endormaient contentes, pour recommencer le lendemain. Cette vie de petites rentières n'allait-elle pas les épuiser et nous préparer des ruches vides et dépeuplées pour le printemps ?

Eh bien, il n'en fut rien. Les populations fortes en automne se sont retrouvées fortes en avril, les moyennes et les faibles n'étaient pas en plus mauvais état qu'en octobre, et tout ce petit nombre était en parfaite santé, prêt à recommencer allègrement le travail du printemps sur les premiers chatons. Par malheur, mars et avril furent assez mauvais princes ; les sorties furent en général rares et courtes, et le développement des populations un peu pénible. — Vint mai, qui déploya aussitôt sa riche robe d'or, ses prairies de dents de lion étalées au chaud soleil avec une prodigalité inimaginable. Quelle fête pour nos butineuses que cette saison bénie ! Ces sorties en masse, ces rentrées serrées d'abeilles saupoudrées de pollen jusqu'aux yeux donnent toujours l'impression d'une ruée folle à l'assaut des fleurs. Mais la joie de l'apiculteur s'accompagne d'un regret : Ah ! si ça pouvait venir un mois plus tard, quand une puissante génération de jeunes ouvrières serait là pour la récolte ! Comme alors les hausses se rempliraient !

Oui, c'est grand dommage : les effectifs ne sont pas au complet quand fleurit la dent de lion. Souvent l'hiver n'a pas encore pris son congé définitif que déjà les prés jaunissent partout. C'est précieux pour provoquer une ponte magnifique et pour faire pousser la génération de demain ; mais on ne peut, à l'altitude de nos vallées jurassiennes du moins, compter sur des hausses pleines ; et comme cette miellée des dents de lion est plus assurée chez nous que celle de juin, le problème à résoudre pour nous est d'obtenir en automne, pour l'hivernage, des ruches très fortes, que le mois de mai trouvera prêtes.

Juin est en effet souvent chiche de ses trésors. Bénissons-le de ce qu'il nous a accordé cette année une quinzaine favorable qui a

pour nous sauvé la partie, si bien que les ruches très populeuses ont fait bravement leurs deux hausses. Quant aux moyennes, elles ont garni péniblement le quart ou le tiers de la première.

La fenaison passée, il restait l'espoir des miellées de sapin, d'autant plus qu'une vague coloration blanchâtre des nouvelles bâtisses en faisait soupçonner déjà le début. Mais il n'y eut jamais rien de décisif.. Juillet se gâta d'ailleurs tout à fait, août fut pire, et à peine un ou deux jours de soleil avaient-ils permis une sérieuse préparation de la manne attendue, que les froides averses recommençaient.

Bref, les sages se mirent à nourrir dès le milieu d'août et eurent grand raison. Ce nourrissage précoce a plus d'un avantage ; il a entre autres celui de signaler avec toute la sûreté désirable les mauvaises reines, celles qui refusent de faire, alors que c'est pourtant encore la saison, une belle ponte étendue et serrée. C'est bon aussi pour un vieil apiculteur d'avoir l'occasion de faire un sérieux retour sur soi-même et de se dire : « Que n'ai-je élevé des reines en bonne saison ! » car ici je devrais remplacer, et là peut-être aussi ! Inutile de s'adresser aux éleveurs, qui sont harcelés et ont tout livré ; n'est-ce pas, M. Lassueur ? Bonne leçon pour une autre année, on s'en souviendra.

E. Farron.

DENTIERS MÉTALLIQUES

Je suis du nombre de ceux qui servent des dentiers, je m'en trouve très satisfait et les conseille à chacun. C'est moi qui me les confectionne pour mon usage. J'en ai acheté une paire que je garde pour mon modèle, même je m'en suis fait qui varient entre 0.37 et 0.40 de distance. Je prends du fer-blanc usagé, je trace à la pointe et découpe avec des cisailles et pinces à couper, que l'on trouve à la Chaux-de-Fonds ou dans tous les centres qui fabriquent la montre. C'est une pince qui ressemble à des tenailles, mais elles sont articulées. Elles coupent même l'acier. Je joins deux dentiers et les serre à l'étau, où un coup de lime aplanit les bavures. Je place mes dentiers non à 2 ou 3 millimètres plus haut mais juste au niveau de la feuillure.

Ceux qui ne veulent pas garder les dents, un coup de pince est vite donné à l'endroit où l'on désire qu'elles ne s'élèvent pas, ce qui marque encore, si ce n'est mieux qu'avec une agrafe, le dentier est plus vite posé. En les confectionnant soi-même, on les fabrique selon son désir.

Pendant que je parle « pinces », je me sers d'un outil que j'ai inventé pour enfoncer les semences dans la traverse du bas du cadre et les river si elles sont un peu trop longues. Elles se plantent par pression ; le marteau est inutile. L'on donne la tension que l'on veut au fil de fer.

Marc Courvoisier.

* * *

L'article paru dans le *Bulletin* de novembre 1925, concernant « les crémaillères ou bandes impropolisables dans les ruches » m'a un peu surpris et je suis persuadé que nombre d'apiculteurs seront de mon avis.

Disons d'abord que je ne suis pas l'inventeur des bandes impropolisables ; ce n'est donc pas pour me faire une réclame que je prends la plume.

Je suis d'accord avec l'auteur de l'article en question, en ce qui concerne les hausses, les bandes « à crémaillères » doivent en être bannies ; nous mettons dans les hausses des bandes de tôle galvanisée, sans denture, permettant d'espacer les rayons à volonté, avec cela l'abeille ne propolise pas.

M. Cachot voit des difficultés, quand le printemps venu, on est appelé à visiter les colonies ; soit pour recherche de reine, ou tout autre travail, parce que les ruches sont munies de bandes impropolisables, mais n'est-ce pas juste le contraire qui se produit ? Le travail me paraît plus facile qu'avec les agrafes que l'on fixait autrefois sur les feuillures, passe encore si l'on a à faire avec un apiculteur soigneux, qui maintiendra ses cadres propres, indemne de propolis etc., mais comme il y en a encore tant de nos jours qui négligent ce travail, c'est bien chez eux qu'il faut mettre toutes ses forces pour sortir un rayon de leurs ruches.

Depuis quelque trente ans que je fais de l'apiculture, j'ai procédé bien souvent à l'introduction de reines et de cellules royales ; sans cependant avoir été gêné le moins du monde parce que les ruches étaient munies de crémaillères.

Etant appelé chaque année à visiter plusieurs centaines de colonies, je suis à même de comparer ce qui est pratique ou ce qui ne l'est pas, et je me suis souvent dit que si les bandes impropolisables n'existaient pas, il faudrait les inventer !

Montézillon (Neuchâtel), le 10 novembre 1925.

François Savary,

Inspecteur cantonal des ruchers.

NOURRISSEUR-CADRE

L'article de M. Wagnière, dans le n° 10 du *Bulletin*, m'a vivement intéressé. Les réflexions qu'il émet sur les nourrisseurs sont judicieuses. Je les approuve en tout point. J'ajouterai même que, pour ce qui concerne les coussins-nourrisseurs, il y a lieu, au moins pour la mauvaise saison, de retirer le nourrisseur du matelas et de le remplacer par une matière qui ne laisse pas passer la chaleur : foin, regain, bale, chiffons, laine de bois, etc. C'est là un travail supplémentaire dont on se passerait bien volontiers.

Pour moi, j'ai usagé le nourrisseur Siebenthal. Il fonctionne bien. Le matelas-châssis se place par-dessus si bien qu'on n'a pas à ouvrir la ruche pour le pourvoir de nourriture. Mais, comme le dit fort bien M. Wagnière, il arrive qu'un coin lève le nez, réservant une ouverture par où s'en va la douce chaleur et l'humidité nécessaires au couvain.

Ces dernières années, j'ai aussi fait usage du nourrisseur-cadre. Il m'a satisfait surtout au printemps alors que la majeure partie des abeilles se tiennent sur le couvain, de sorte que le combat n'est pas trop vif quand il s'agit de placer ou d'enlever ce nourrisseur dans lequel les abeilles prennent volontiers la nourriture. Mais, en automne, il en va autrement. Les abeilles n'ont plus de couvain à réchauffer et le moindre bruit, une légère trépidation les attirent en masse. Il faut lutter avec des nuées et des nuées de fumée pour les obliger à la retraite lorsqu'on veut mettre ou enlever ce nourrisseur, sans compter que les aiguillons entrent vite en jeu, parce qu'on nourrit et que les abeilles ne trouvent plus à butiner. Il est vrai que j'avais adopté un expédient qui facilite l'opération, mais qui ne supprime pas entièrement les inconvénients. On sait qu'on donne la nourriture le soir. Le lendemain dans la matinée, je passais mon nourrisseur en dehors de la partition. Les abeilles ne tardaient pas à l'évacuer pour regagner le groupe et avant la nuit je pouvais le retirer pour recommencer l'opération sans avoir à en chasser les abeilles, travail long et fastidieux.

L'idée de M. Wagnière de munir ce nourrisseur d'un couvercle qui dispense d'ouvrir la ruche pour nourrir m'a ouvert de nouveaux horizons. J'ai aussi voulu avoir mon nourrisseur-cadre avec couvercle. Seulement voilà, comme je n'ai pas la prétention de descendre du singe, je n'imité pas volontiers ce que font mes semblables. D'un autre côté, n'ayant pas l'esprit inventif, j'en suis réduit à me con-

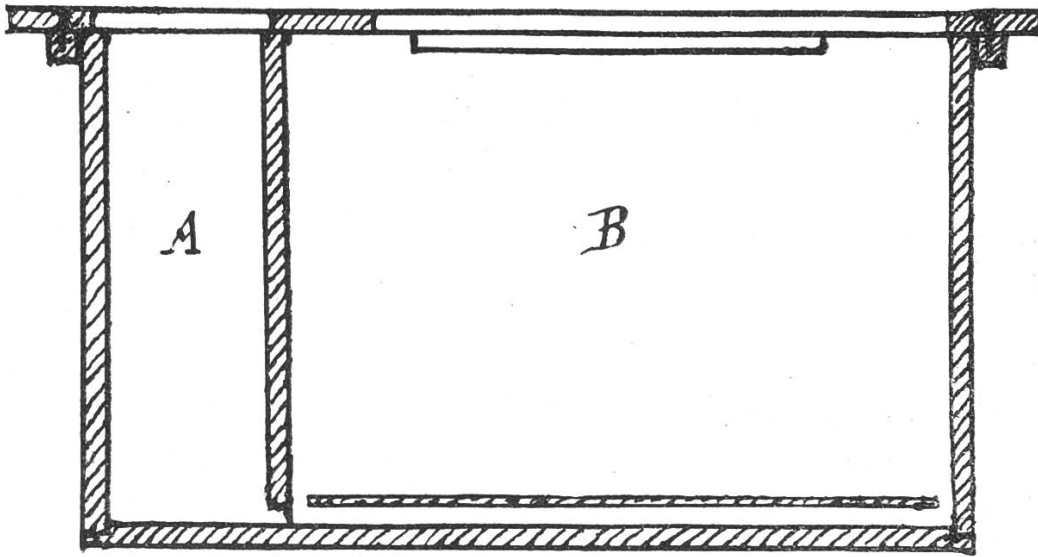
tenter d'avoir une tête d'Allemand, avec cette différence toutefois qu'elle est plus petite et que ses coins sont arrondis, de sorte que, lorsqu'une nouveauté surgit, je m'en empare et je cherche à la simplifier, à la rendre pratique. Ceci n'enlève rien au mérite de M. Wagnière ; c'est bien lui qui a eu la première idée de munir le cadre nourrisseur d'un couvercle. Je suis d'autant plus enclin à dire comment j'ai procédé que notre rédacteur, dans le « Conseil aux débutants » du dernier numéro du *Bulletin*, n'entend plus à avoir à constater d'indigestions de paroles rentrées parmi les apiculteurs. Il n'y a pas à renifler. Il faut transmettre au *Bulletin* tout ce qui peut intéresser les collègues. Un insuccès, une réussite, une trouvaille, une modification de matériel, une création, la marche du rucher, l'importance de la récolte, l'état sanitaire des abeilles, les prévisions, une de ces bonnes histoires de chasseur qui déride les plus moroses et que sais-je encore, tout doit y passer. Pas n'est besoin de choisir ses expressions, d'éviter les équivoques, de chercher la précision, d'éliminer les fautes d'orthographe, de polir et de repolir son style ; il n'y a plus qu'à laisser courir sa plume, à coucher sur le papier toutes les idées qui nous passent par la tête. Daillens fera déjà bien le reste. D'un coup de sa baguette magique il transforme le plus mauvais écrit en un petit chef-d'œuvre. Vous le voyez, il n'y a qu'un moyen de prévenir les incursions répétées de M. Schumacher, incursions dans lesquelles il vient nous dire que nous avons éternellement l'intention de dire quelque chose, mais que dès que le moment arrive de s'exécuter nous ne manquons pas de faire défection ; c'est de le faire plier sous le poids de nos arguments. Tous à la tâche donc et en rangs serrés encore.

Mais revenons à nos moutons. Le cadre-nourrisseur que j'ai confectionné mesure extérieurement 43 cm. de long, 20 à 25 cm. de haut et 3 à 3 ½ cm. d'épaisseur. La hauteur ne doit en aucun cas dépasser 25 cm. de hauteur, car son épaisseur de 3 à 3 ½ cm. ne permet pas de le faire entrer dans les intervalles laissés entre les équerres du bas de la ruche. Les bouts et le fond sont faits de lattes de 2 cm. de large sur 1 cm. d'épaisseur ; les côtés de planches ayant ½ à ¾ de cm. d'épaisseur. Munir ce nourrisseur de côté n'ayant que 2 mm. d'épaisseur, ce serait établir un instrument délicat qui se fendrait par la sécheresse, que le moindre choc perforerait et que vous ne pourriez empêcher de couler. La place que doit occuper ce nourrisseur comprend l'emplacement d'un cadre, soit 25 mm. plus l'espace réservé à deux ruelles (2 × 12), soit 24 mm., ce qui fait en tout 49 mm. En appliquant le nourrisseur contre la partition, il reste donc du côté

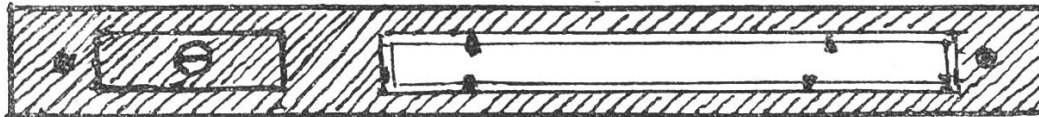
des rayons — avec un nourrisseur de 3 $\frac{1}{2}$ cm. d'épaisseur — une ruelle de 14 mm., ce qui est bien suffisant au passage des abeilles, les autres ruelles de la ruche n'ayant que 12 mm. L'ouverture permettant aux abeilles d'aller à la picorée a 20 cm. de longueur sur 8 mm. en hauteur. Avant de clouer mon nourrisseur, j'applique sur les champs des bouts et du fond une mince couche de céruse en pâte ou de mastic de vitrier étendu d'un peu d'huile pour lui donner la consistance d'une bouillie épaisse. Par ce moyen mon nourrisseur est rendu étanche. Et si par la suite il se produit une fissure dans l'assemblage ou sur les côtés, j'applique dans cette fente du mastic de vitrier pour réparer le mal. L'intérieur de mon nourrisseur est divisé en deux compartiments A et B. A mesure de 5 à 8 cm. et B de 32 à 35 cm. dans le sens de la longueur. La latte qui sépare ces deux compartiments peut avoir de $\frac{1}{2}$ à 1 cm. d'épaisseur. Elle est fixée à l'aide de quatre petites pointes. Au bas de cette latte se trouve une lame de zinc fixée à l'aide de petits clous, qui affleure la face tournée vers le compartiment B ; elle dépasse en bas la latte de $\frac{1}{2}$ cm. et possède trois échancrures de 2 mm. de large sur 3 mm. de haut, destinées à laisser passer le sirop de A en B. Deux taquets de bois carrés de 13 mm. de côté et ayant en longueur la dimension de l'épaisseur du nourrisseur sont cloués extérieurement au haut des côtés du nourrisseur. C'est à ces taquets qu'est vissé le dessus du nourrisseur qui forme une des planchettes de la ruche. Cette planchette a 50 ou 51 cm. de long, 5 cm. de large et 1 ou 2 cm. d'épaisseur. En d'autres termes, l'épaisseur de cette planchette doit correspondre à l'épaisseur des autres planchettes de la ruche. (Sur le croquis j'ai prévu 1 cm. d'épaisseur parce que mes autres planchettes ont cette force.) Cette planchette est percée de deux ouvertures. Celle qui correspond au compartiment A a en longueur et en largeur $\frac{1}{2}$ cm. de plus que les mêmes dimensions du compartiment A. Cette ouverture a un couvercle de même épaisseur que la planchette, couvercle qui repose sur les bords du nourrisseur. C'est par cette ouverture que l'on introduit le sirop dans le nourrisseur. La deuxième ouverture de la planchette a de 28 à 30 cm. de longueur, de manière à laisser au moins 5 cm. entre les deux ouvertures, et la même largeur que celle de l'intérieur du nourrisseur, soit environ 2 cm. Sur les quatre côtés de cette ouverture on pratique une feuillure de $\frac{1}{4}$ cm. de large sur $\frac{1}{2}$ cm. de profond, feuillures destinées à recevoir une lame de verre fixée à l'aide de quatre goupilles, c'est-à-dire de la même manière que l'on fixe la vitre d'une fenêtre. C'est à travers ce verre que l'on observe ce qui se passe à l'intérieur du nourrisseur, qu'on voit le flotteur s'élever

sur la nourriture qu'on introduit dans le nourrisseur et par là qu'on peut juger du moment où l'on devra discontinuer d'en verser. Ce nourrisseur peut contenir suivant les cas de 1 $\frac{1}{2}$ à 2 litres de sirop (en poids 2 à 2 $\frac{1}{2}$ kg.). Il permet de nourrir une colonie sans ouvrir la ruche et sans refroidissement. Les abeilles y prennent volontiers la nourriture. J'ai même confectionné un entonnoir de forme rectan-

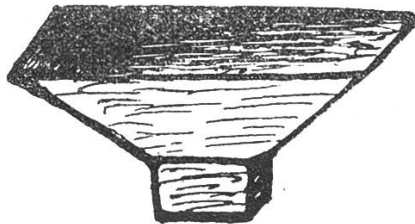
NOURRISSEUR CADRE — Réduction $\frac{1}{5}$



COUVERCLE SERVANT DE PLANCHETTE



ENTONNOIR RECTANGULAIRE



gulaire, dont je donne également le croquis, pour remplir le nourrisseur sans avoir à répandre de sirop ; mais un entonnoir conique ordinaire peut servir à cet usage.

La différence entre mon nourrisseur et celui de M. Wagnière consiste donc dans la force du bois employé, dans la hauteur, dans l'épaisseur et dans la suppression d'un des deux couvercles.

Il est encore bon d'ajouter qu'il conviendra d'avoir autant de planchettes de 4 cm. de large qu'on a de nourrisseurs-cadres, planchette

qui ajoutée à celle du nourrisseur tiendra lieu d'une planchette ordinaire mesurant 7 à 8 cm. de large.

Arrivé au terme de mon travail, il ne me reste qu'à souhaiter bonne réussite aux collègues qui voudront entreprendre la confection du nourrisseur dont ils viennent de lire la description.

Noirmont, le 10 novembre 1925.

Cachot Jos.

FLORE MELLIFÈRE D'AUTOMNE

L'hyssope (*hyssopus officinalis*) appartient à la famille des labiées, sa fleur, minuscule abreuvoir, est un chef-d'œuvre du Créateur.

L'hyssope est la plante du soleil que le touriste admire sur la merveilleuse colline de Valère, sur Sion. Pendant les mois d'août, septembre et octobre, elle anime de ses touffes bleues un site déjà magnifique.

Plante mellifère par excellence, elle nourrit les abeilles jusqu'aux premières gelées. Sa culture est facile, après le semis, un repiquage en place, et la fleur apparaît au début d'août, les abeilles la visitent du matin au soir.

VERGES D'OR (*Solidago Canadensis*)

Les Verges d'or, nombreuses variétés appartiennent à la famille des composées. Cette fleur est très en honneur dans la Suisse allemande. Les visiteurs auront pu la voir à l'Exposition de Berne, où elle ornait tous les jardins. Au cortège, nombreux chars allégoriques en étaient parés, superbes étaient ces verges d'or. Sa culture est réduite à la plus simple expression, il suffit de planter le premier échantillon, et la plante se répandra toute seule. Cette fleur qui atteint parfois un mètre et demi de hauteur est continuellement chargée d'abeilles et d'autres hyménoptères, qui se partagent son riche butin.

Louis Roussy.

A QUATRE !

Charrette, il m'en est arrivé d'une jolie l'autre jour et entre nous soit dit, je ne l'ai pas volée ! Cela m'apprendra à respecter les convenances en toute occasion et surtout à me méfier de l'humour vaudoise qui ne pardonne rien. Arrivons au fait.

Pour la compréhension du récit, très court du reste, je dois vous dire que je suis atteint d'une manie inguérissable : la curiosité pour

tout ce qui concerne les abeilles, mais surtout sur leur champ d'activité. Quelles fleurs visitent-elles de préférence saison après saison. Ajoutez à cela des poses très longues devant les ruches pour étudier les petites manigances de ces bêtes, et les comprendre, rien d'étonnant à ce qu'on m'ait traité de « maboule » ! Oui ma fi, les malhonnêtes ! Parcourant le trajet habituel de mon domicile à mon rucher des bois, apercevant un champ de lottier encore en fleurs, je laisse ma machine au bord du chemin et me mets à quatre en ces corolles jaunes pour y apercevoir des butineuses ; plus loin j'examinai de près de la bruyère puis du pegnolet (thym). Tout à coup, une exclamation, partie de gens occupés dans un champ, me fit lever la tête. C'est un maboule dit l'un. — Il a l'étage supérieur en réparation dit un autre ! Ma première idée fut de bondir vers eux ou de leur rendre la monnaie de leur pièce, mais réflexion faite, je me dis que mon allure un peu extraordinaire leur donnait un semblant de raison et je partis sans mot dire.

Vous ne voudriez pas, chers lecteurs, qu'après une entrée aussi drolatique je ne vous communique pas le résultat de mes investigations à quatre sur l'herbette ou les yeux au ciel.

Les voilà ! Le lottier n'a pas l'importance qu'on a voulu lui donner comme fleur mellifère. A certaines heures de la journée, l'esparcette est vierge de visiteuses ; le tilleul aussi, surtout dans l'après-midi ; le poligonum est couvert le matin ou pendant les légères pluies ; il faut donc un air humide pour que ces fleurs produisent du nectar ; les framboisiers, par contre, entendent le bourdonnement aimé dès la pointe du jour à la nuit tombante. Je les mets au premier rang des plantes mellifères à propager avec le colza.

Il ne faut pas regretter la guerre, mais avouons sans arrière-pensée qu'elle a rendu de précieux services à l'apiculture en haussant le prix des miels et en faisant propager la culture de tant de champs de navets où nos hausses se remplissaient en quelques jours. Je me demande même si les apiculteurs aux ruchers isolés n'auraient pas intérêt à en semer, quitte à faucher la plante après la floraison puisque l'huile n'a plus guère de valeur. Se trouvera-t-il un agriculteur documenté pour répondre ?

J'ai découvert un arbuste à la fleur verte en grappe, constamment visitée. Quelques pieds replantés sur la terre aride d'une gravière ont parfaitement repoussé ; ce sera une décoration et une source de revenu pour mon rucher voisin. Ah mes amis !, pourquoi ne faisons-nous de plus grands efforts pour seconder celui magnifique, inlassable de nos butineuses ? Il y aurait tant d'expériences à citer dans ce domaine. A d'autres la parole !

H. Berger.

NOUVELLES DES SECTIONS

Société genevoise d'apiculture.

Les membres de la Société genevoise d'Apiculture sont convoqués pour le lundi 14 décembre à 20 h. 30 au local, réunion amicale. Il ne sera pas adressé de convocation.

NOUVELLES DES RUCHERS

M. Richardeau, St-Cybardeaux (France), le 9 novembre 1925. — Nous voilà déjà en plein automne, les vendanges sont passées depuis quelques jours ainsi que les dernières récoltes de l'année; maintenant succèdent les labours pour les semailles malgré le temps pluvieux. Les feuilles des arbres sont presque toutes tombées, les jours se sont bien raccourcis et les veillées ont commencé, tout annonce l'hiver. Et le calme est revenu au rucher, encore une année de passée qui a été bien vite écoulée.

Malgré cela, le temps relativement doux permet assez souvent quelques sorties aux abeilles dans le milieu du jour, même un peu tout le long de l'hiver. C'est le moment que j'entoure mes ruches de leurs grands paillassons pour les préserver de l'humidité et des brusques changements de température.

Ici, en Charente, l'année écoulée bien que tardive, peut être marquée comme moyenne pour l'apiculture grâce à la luzerne qui est beaucoup cultivée et très appréciée pour son fourrage; elle fournit trois et quatre coupes dans l'année, sa floraison dure de juin au commencement d'août et offre des miellées plus ou moins longues suivant le temps. En 1923 et 24, je ne pouvais repousser au-delà du 20 avril pour poser les hausses et elles étaient remplies ou presque au 20 mai, fin de la première récolte, malgré quelques retours de froid ou de pluie; cette année, quelques bonnes journées seulement en mai ont activé le lent développement des colonies et les ont préparées pour attendre la luzerne. Sur cinq ruches D.-B., trois ont rempli chacune deux hausses et les deux autres chacune une, l'une ayant changé sa reine en pleine récolte et l'autre, l'essaïm, avait été transvasé au printemps, pris dans un gros tronc d'arbre. Les deux Layens que je n'ai encore pu modifier, ne récoltent presque rien, l'une a changé sa reine en pleine récolte et l'autre qui était bâtie et vide, a reçu un formidable essaïm qui est venu s'y loger de lui-même. Cet essaïm était un des plus précoces, car en général tous les essaïms sont sortis tardivement vu l'année tardive. Malgré cela, les trois nouvelles ruches que j'ai peuplées ont pu, ainsi que la ruchette cinq cadres, ramasser leurs provisions. J'ai donc actuellement onze essaïms.

Je me propose maintenant de construire quelques ruchettes à cinq ou six cadres pour avoir toujours quelques jeunes reines à ma disposition, ce que je reconnais d'une grande importance, ne serait-ce que pour maintenir toujours le même nombre de ruches.

J'ai extrait le miel à la fin de septembre et craignais qu'il ne fut trop épais pour sortir facilement des rayons, mais tout a été pour le mieux et même il a été long à se figer. Il est un peu blond et d'un goût aromatisé. La vente est assez facile grâce aux foires, expositions

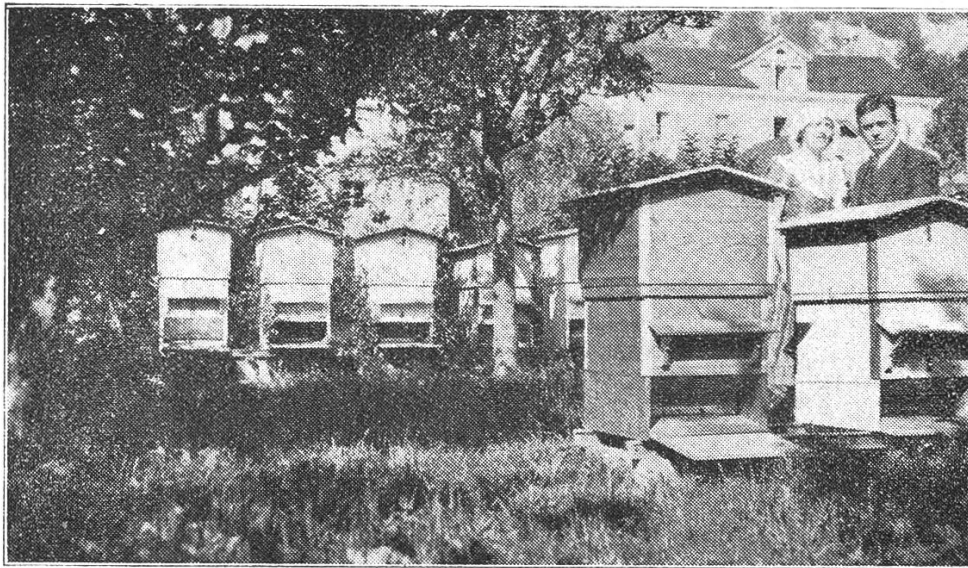
nombreuses; chaque chef-lieu de canton a sa foire au miel, et le chef-lieu de département en a deux du moins dans notre département.

L'apiculture a pris un grand développement en France depuis la guerre, et j'ai le plaisir de constater par le *Bulletin*, que vos sociétés apicoles sont prospères et que nos amis apiculteurs suisses ont pu jouir d'une année apicole meilleure que l'an dernier. Espérons à une meilleure encore pour l'année qui vient.

* * *

Rucher de M. H. Joly, à Noiraigue. — Les espérances caressées lors de la mise en hivernage de 1924, ne se sont pas réalisées pour bon nombre d'apiculteurs, et, 1925 sera pour eux, parmi les années maigres, si ce n'est déficitaires.

L'hiver d'une douceur exceptionnelle permet à nos avettes de fréquentes sorties, je dirai même trop fréquentes, car, si la moisissure ne se rencontrait pas sur les cadres des bords, les provisions man-



Rucher de M. Hervé Joly, à Noiraigue.

quaient à de nombreuses colonies, et je connais plus d'un apiculteur qui a trouvé son rucher bien réduit au printemps.

Dans mon rucher, la première visite eut lieu le 31 mars et, je constatai que si toutes mes colonies répondaient à l'appel, deux étaient orphelines; les autres avaient un couvain abondant et de bonnes provisions.

Le début d'avril fut propice au développement des ruches, mais dès le 17, la neige fit de nouvelles apparitions. Nos butineuses furent bloquées quelques jours et il fallut nourrir pour stimuler l'élevage du couvain.

Mai, un peu orageux, fournit à nos colonies d'abondantes provisions de pollen et beaucoup de nectar, aussi les populations se développent d'une manière réjouissante; le 21 je pose les hausses pour permettre à mes butineuses d'emmagasiner la belle récolte des dents-de-lion.

Le 30 mai, départ du premier essaim qui revient à la souche après une heure, le 31, il repart pour rentrer à nouveau, le 1^{er} juin nouvelle escapade et enfin, je suis en mesure de le capturer et de le mettre en ruche.

La floraison favorisée par une série de belles journées donne une abondante récolte que les abeilles s'empressent d'emmagasiner dans les hausses ; la deuxième hausse devient nécessaire pour plusieurs colonies, le 19 juin, je prélève mon premier miel.

Le temps qui semblait devoir rester clément, devient maussade dès le 21 et jusqu'à la fin du mois, la pluie et le froid empêchent la récolte.

En juillet, quelques beaux jours font naître de nouvelles espérances mais c'est en vain, car la floraison tire à sa fin et tombe sous les couteaux des faucheuses.

Août, malgré quelques chaudes journées, ne donne qu'une miellée passagère ; le 13, je lève tout le miel des hausses ; je constate alors que des colonies ont le corps de ruche presque sec et qu'un nourrissage immédiat s'impose. Ce nourrissage se poursuit jusqu'en septembre et ne peut s'effectuer que le soir vu le grand nombre de pillardes qui tentent constamment de violer le domicile de leurs voisines.

Le 10 octobre, mises en hivernage de toutes mes bestioles. Je suis satisfait de ma campagne apicole qui me procura une quantité appréciable d'excellent miel et trois essaims.

Ces trois nouvelles colonies furent nourries durant toute la saison et à l'automne, elles se trouvaient dans d'excellentes conditions pour affronter un hivernage même rigoureux.

Je clôture en souhaitant, à tous mes collègues apiculteurs, une heureuse année et des bidons pleins en 1926.

* * *

Les aventures du Rucher de la Côte neuchâteloise. (Tiré du rapport du gérant pour l'année 1925.) — Vers la fin décembre 1924, les abeilles du Rucher de la Côte neuchâteloise étaient brusquement réveillées de leur sommeil hivernal. Elles devaient se demander ce qui pouvait bien se passer pour être traitées de la sorte aux veilles de la Noël. La paix ne régnait-elle plus sur la Terre ? Oui, elle régnait encore par-ci par-là ; mais elle ne régnait plus parmi les apiculteurs de la Côte neuchâteloise. Et par un sort fatal, les petites bestioles qui n'en pouvaient mais devaient tout de même en subir les conséquences. Elles étaient arrachées de leur petit vallon, là-bas, au fond duquel roule le Seyon, puis, après un voyage intempestif, secouées, ballottées, tapotées, elles arrivaient, cahin-caha, sous l'aile protectrice de notre cher président, au haut des Valangines où vous les voyez aujourd'hui.

L'hiver fut pénible, la nourriture manquait au rucher. Les abeilles avaient dû beaucoup manger pour calmer leur émotion de la fin décembre. Quant au 1^{er} mars le nouveau gérant anxieux fit sa première visite, il trouva la disette et le deuil. Deux ruches en paille ne contenaient plus que des cadavres agrippés en boule dans le centre. Une troisième, la ruche Danzenbach contenait encore une poignée de vaillantes qui furent plus tard réunies à leurs sœurs de la ruche Dadant-Blatt. Une quatrième ruche s'en allait, à titre de cadeau princier, chez notre ancien gérant. Il resta donc aux Valangines pour commencer la saison 1925, deux ruches en paille qui n'ont rien rapporté, la ruche (claustrante), cadeau de feu M. Gubler, le tronc d'arbre, une ruche Dadant-type sans hausse, une ruche Layens débile et une ruche Dadant-blatt.

Le rendement pour cette saison peut être qualifié de satisfaisant, il se compose de 30 à 40 kg. de miel et d'un vieux petit capot bien garni. Ce dernier provient du tronc d'arbre ; il avait été désigné pour prendre le chemin de l'Exposition de Berne, il s'en réjouissait, s'était paré de

verdure pour la circonstance, mais le malheureux n'avait pas compté avec la sévérité de ces messieurs, car au dernier moment il a été déclaré inapte au service de Berne.

Voilà pour ce qui concerne la récolte. Votre gérant n'est pas un « as », loin de là, il est trop jeune, étant né de la Grande-Guerre; enfin il a fait ce qu'il a pu, et vous prie de l'excuser pour ce qu'il n'a pas su faire.

Notre pauvre rucher devait subir encore un autre désastre. Un beau dimanche matin, après une nuit de pluie, le mur de soutènement s'est effondré aux risques d'emporter avec lui notre chalet. Aujourd'hui les ruines sont partiellement effacées, les murs ont été tant bien que mal retapés. Un guêpier logé dans une ruche de Gélien est l'une des causes qui ont empêché la réfection complète. Chaque fois que le travail commençait, il fallait se battre avec ces satanées guêpes qui voulaient être maîtresses du logis et nous devions battre en retraite. Hier seulement, avec l'aide de notre dévoué Président, nous avons pu terminer ce terre-plein qui nous permettra d'aller directement de la maisonnette aux ruches.

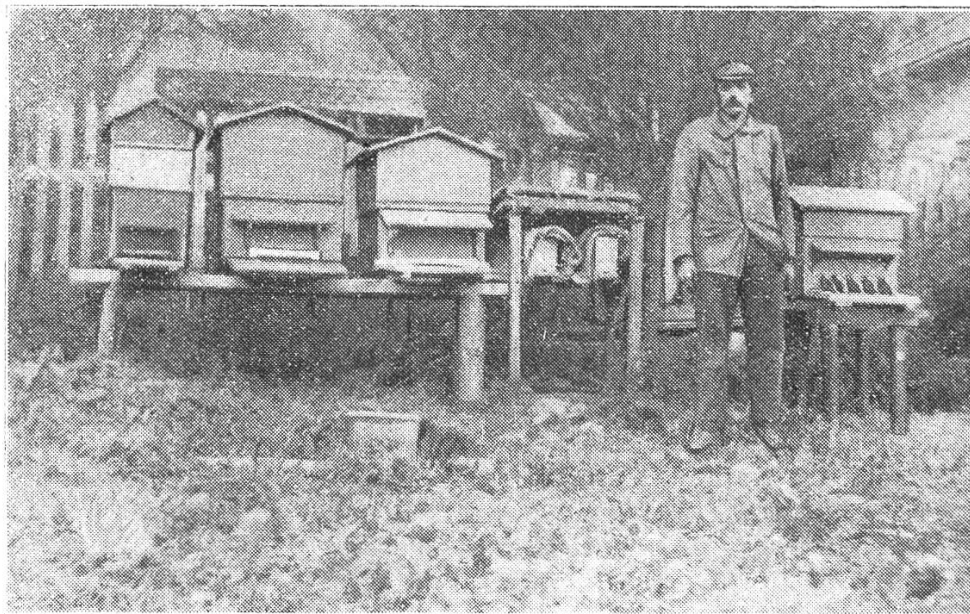
Maintenant, du haut de ces estrades rustiques, vous pouvez contempler la Côte neuchâteloise étalée sous vos yeux et méditer sur la Côte neuchâteloise apicole.

Le gérant: A. Chervet.

* * *

Charles Mosset, Côté s. Dombresson (Val-de-Ruz), le 14 novembre 1925. — Je me permets de vous communiquer une chose assez rare que j'ai observé cet été.

Le 31 mai, une reine de 1924 est sortie de ma ruche n° 3 avec un essaim de 2 kg. 500 que j'ai logé dans une ruche à rayons mobiles,

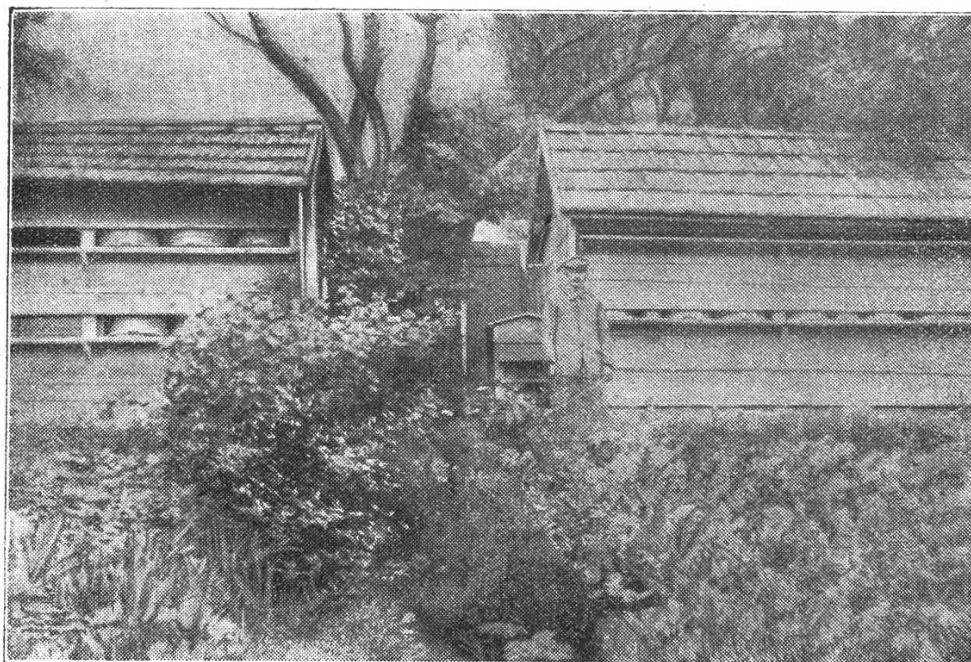


Rucher de M. Charles Mosset, Côté sur Dombresson.

garnie de 12 cadres de feuilles gaufrées; 53 jours après, la ruche possédait 8 cadres de couvain et les 4 autres complètement bâtis et sortait avec un essaim de 3 kg. 500 (donc le 23 juillet), et 11 jours après sortait encore un second essaim (soit le 3 août), pesant 1 kg. 200, le soir de ce même jour, après avoir enlevé les cellules royales qui étaient dans la

ruche de ces deux essaims, je mis une jeune reine fécondée qui fut acceptée directement, et 1 mois après il y avait 5 cadres de couvain et elle s'hivernera sur 8 cadres.

J'espère que ces trois colonies bien garnies de nourriture passeront un bon hiver.



Rucher de M. Charles Mosset, Coty sur Dombresson.

LIVRES A PRIX RÉDUITS

La nouvelle édition de l'ouvrage de M. Perret-Maisonnette n'a pas encore paru. Il est donc inutile de demander cet ouvrage jusqu'à nouvel avis, notre provision étant depuis longtemps épuisée.

Ouvrages disponibles: *Le système Dadant*, fr. 4.—. *L'abeille et la ruche de Langstroth et Dadant* (cartonné), fr. 6.50. Ed. Bertrand: *La conduite du rucher*, fr. 3.—. Ed. Alphandery: *Le livre de l'abeille* (abondamment illustré), fr. 2.50. Evard: *Le mystère de l'abeille*, fr. 2.70. Maeterlinck: *La vie des abeilles*, fr. 2.70. Hommell: *Apiculture*, fr. 4.—. Du même auteur: *L'apiculture par les méthodes simples*, fr. 4.50. Layens et Bonnier: *Cours complet*, fr. 4.30. Alin Caillas: *L'abeille, sa vie, ses mœurs*, fr. 2.—. Du même auteur: *Les trésors d'une goutte de miel*, fr. 2.—. Gilliet-Lacroix: *Elevage des reines*, fr. 3.—. Halleux: *L'apiculteur belge*, fr. 5.—. Lassueur: *La reine et la ruchette, élevage et sélection*, fr. 1.—. *Cahier de comptabilité*, fr. 1.—.

Ces prix s'entendent franco contre versement au compte de chèques II. 1480. Il suffit d'indiquer au dos du chèque le livre demandé, pour le recevoir par retour du courrier. Ces prix et conditions sont réservés aux membres de la Romande domiciliés en Suisse.